



La commission de recensement de vote, doté de représentant de chaque candidat aux élections du 7 octobre dernier, a reçu pour le compte du parti Univers, le professeur Nkou Mvondo.

Ce travail de comptage des voies par la commission du recensement de vote a débuté mardi dernier, et a pris fin ce samedi 13 octobre. A la fin du travail qui s'est déroulé en cinq jours, le représentant de l'univers a jugé inapproprié de mettre sa signature sur le procès-verbal général. Pour lui le scrutin du 7 octobre dernier a été émaillé par de nombreuses irrégularité et de fraude. Il précise n'avoir pas reconnu les résultats provenant des départements du Wouri et du Mfoundi. Rappelons que la décision finale du conseil constitution sera rendu public au plus tard le 22 octobre prochain et après ce verdict, aucun autre recours ne sera recevable.